

► Information générale

Cours	
Titre	Pharmacologie cardiovasculaire (3 crédits)
Sigle	PHL6071
Site StudiUM	Cliquez ici pour entrer du texte.
Faculté / École / Département	Médecine, pharmacologie et physiologie
Trimestre	Hiver
Année	2022
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les vendredis, de 13h30 à 16h30 au local N-425-3 du pavillon Roger-Gaudry
Charge de travail hebdomadaire	Cliquez ici pour entrer du texte.

Enseignant	
Nom et titre	Jean-Philippe Gratton et René Cardinal
Coordonnées	Cliquez ici pour entrer du texte.
Disponibilités	Cliquez ici pour entrer du texte.

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Cliquez ici pour entrer du texte. Pour ajouter un tableau identique à celui-ci, cliquez dans le tableau puis sur le + qui apparaît à la droite de la dernière ligne.
Coordonnées	Cliquez ici pour entrer du texte.
Disponibilités	Cliquez ici pour entrer du texte.

Description du cours

Description simple Modèles animaux des pathologies humaines pour l'étude des médicaments cardiovasculaires. Pharmacodynamie et cinétique de ces médicaments. Indices clinimétriques.

Place du cours dans le programme Cliquez ici pour entrer du texte.

Description détaillée Cliquez ici pour entrer du texte.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Cliquez ici pour entrer du texte.

Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

Département de pharmacologie et physiologie

PHL6071 – Pharmacologie cardiovasculaire(3 crédits)

Hiver 2022

Vendredi : 13h30 à 16h30 / Pavillon Roger-Gaudry / Local N-425-3

► Calendrier

Séances	Contenus et activités	Professeurs
7 janvier Semaine 1	<ul style="list-style-type: none"> Plan de cours, évaluations, présentation des thèmes. (1h) Récepteurs et mécanismes d'excitation contraction dans le myocarde et le muscle lisse vasculaire: Cibles pharmacologiques et données factuelles d'essais cliniques. (2h) 	Jean-Philippe Gratton René Cardinal
14 janvier Semaine 2	<ul style="list-style-type: none"> Propriétés mécaniques et pharmacologiques des vaisseaux sanguins 	Hélène Girouard
21 janvier Semaine 3	<ul style="list-style-type: none"> Formation des équipes et choix des thèmes Pharmacologie de l'endothélium vasculaire 	Jean-Philippe Gratton
28 janvier Semaine 4	<ul style="list-style-type: none"> Lipides, artériosclérose et hypolipidémiants 	Patrick Du Souich
4 février Semaine 5	<ul style="list-style-type: none"> Thrombose et anti-thrombotiques 	Yahye Merhi
11 février Semaine 6	<ul style="list-style-type: none"> Démences vasculaires 	Hélène Girouard
18 février Semaine 7	<ul style="list-style-type: none"> Rôle de la thérapie génique dans les maladies cardiovasculaires 	Christian Beauséjour
25 février Semaine 8	EXAMEN INTRA (cours 1 à 6)	
4 mars Semaine 9	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection diminuée ou préservée Actions pharmacologiques : principes et données factuelles d'essais cliniques 	René Cardinal
11 mars Semaine 10	<ul style="list-style-type: none"> Pharmacologie des canaux, pompes et système de transport ionique 	Lucie Parent
18 mars Semaine 11	<ul style="list-style-type: none"> Physiopathologie de l'ischémie-reperfusion 	Guy Rousseau
25 mars Semaine 12	<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes des arythmies cardiaques et classification des anti-arythmiques 	Teresa Kus
1er avril Semaine 13	<ul style="list-style-type: none"> Seconds messagers cellulaires: cibles pharmacologiques Évaluation des enseignants 	Audrey Claing

8 avril	▪ Présentations en équipe des thèmes	Jean-Philippe Gratton René Cardinal
15 avril Semaine 14	Congé de Pâques	
22 avril Semaine 15	EXAMEN FINAL (cours 7 à 13)	

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	Cliquez ici pour entrer du texte.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Cliquez ici pour entrer du texte.
Dépôts des travaux	Cliquez ici pour entrer du texte.
Matériel autorisé	Cliquez ici pour entrer du texte.
Qualité de la langue	Cliquez ici pour entrer du texte.
Seuil de réussite exigé	Cliquez ici pour entrer du texte.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription Vendredi 21 janvier 2022

Date limite d'abandon Vendredi 18 mars 2022

Fin du trimestre Vendredi 29 avril 2022

Évaluation de l'enseignement 2020-04-30

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Ressources**

Ressources obligatoires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Cliquez ici pour entrer du texte.
Équipement (matériel)	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Sites Internet	Cliquez ici pour entrer du texte.
Guides	Cliquez ici pour entrer du texte.
Autres	Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>